

Ecologie politique Paris 7 Diderot 15 et 16 juin 2015

Itinéraire d'un militant acteur de la conversion écologique : la morale des Colibris et la détermination de la fourmi.

La question posée est récurrente : que faire ?

Il nous faut nous équiper d'une définition de la cible visée par la transition écologique.

La construction des briques de solution pour atteindre notre cible permet de dessiner les contours de la dite cible, caminando es el camino.

Les précautions innombrables auxquelles veiller pendant la définition des briques de solution, sont l'affaire de la critique politique et des progrès de la connaissance scientifique.

L'auteur est maçon pour cinq briques :

dans le champ des représentations, une Comptabilité Universelle® dont le maniement modifie les comportements de ses utilisateurs ;

dans le champ sacré des valeurs, une démarche systémique et légitime de coconstruction des monétarisations et des monétisations pour les impacts, compter ce qui compte vraiment ;

sur le terrain concret de l'expérimentation des nouveaux modèles économiques, un projet Perpétuel Renouveau d'économie de fonctionnalité dans le champ difficile du vêtement ;

pour la survie de notre espèce, la propagation d'une bonne pratique, un solvant pour l'extraction et le raffinage du CO₂ à partir des effluents industriels gazeux ;

pour conforter l'effet précédent, un projet moyen terme de géoingénierie douce pour regonfler le ph des océans et recycler leur CO₂ anthropique.

La politique est omniprésente dans ces champs d'action et elle permettra l'extension et la généralisation des pilotes et maquettes qui seront mis au point sous contrôle sociétal (« coconstruction »)

Cette solution d'action est robuste et sans regret, son fonctionnement par allers-retours de la praxis à l'élaboration théorique est précieux et heuristique

Les préoccupations politiques de la conversion écologique amènent à s'équiper d'une définition opérationnelle de la cible visée par la transition écologique.

Et il est très nécessaire d'énoncer la nature de cette cible dans la déclinaison de ses volets soutenables : social, sociétal, économique, environnemental et gouvernemental.

Mais bien sûr les catastrophes engendrées par les théorisations du type « Meilleur des mondes » nous ont tous dissuadés d'explicitier des théories politiques excessivement performatives ou normatives ou téléologiques.

Le pragmatisme au service de la recherche théorique des différentes solutions acceptables pour la conversion écologique, permet par itération et en veillant à un large feedback sociétal, de coconstruire et implémenter des bribes et des briques de solution. Si dans leur conception on veille à leur reproductibilité et à leur capacité à grandir (« scalability ») alors il est très utile d'œuvrer à la recherche-action pour ces éléments de solutions. Cette construction de pilotes ou maquettes apporte plusieurs années d'expérience déjà pratiquée et permet l'extension et la généralisation quasi instantanée de celles des solutions qui apparaissent soudainement comme utiles tout de suite.

L'auteur a d'abord de 2004 à 2007 tenté de s'insérer dans le milieu émergent des administrateurs de sociétés, cristallisé par la création et le développement de l'Institut Français des Administrateurs qui portait et porte le projet de créer une communauté d'experts universalistes capables de donner de la voix pour les actionnaires et pour la société. En 2007 l'auteur a proposé d'initier les administrateurs à l'écoconception qui enfantait alors les nouveaux modèles économiques à venir : écologie industrielle, économie circulaire, économie de fonctionnalité.

Document provisoire. Ce texte fera l'objet d'une publication de la Fondation de l'Ecologie Politique

Une opposition déterminée à cette prétention pédagogique initiatrice, sous la forme habile de l'édredon qui étouffe, a provoqué le départ de l'auteur qui a délaissé ce champ de bataille. Dans « Stratégie pour un futur souhaitable » Lukacs pointe bien la non opérationnalité de prêcher dans le désert, et recommande de rechercher des alliés dont la fréquentation débloque les situations.

Manifeste pour une comptabilité universelle ®

Appliquant ce précepte à la lettre, l'auteur embaucha dans le club développement durable du conseil supérieur de l'ordre des experts comptables, qui par coïncidence était en création, et entreprit posément de 2007 à 2012 une réflexion opérationnelle pour changer les représentations comptables en les élargissant aux champs de la soutenabilité forte. Cette construction novatrice a débouché sur le « Manifeste pour une Comptabilité Universelle » (L' Harmattan 2012) qui fut expérimentée chez McDonald's mais malheureusement dans des conditions mutilantes d'instrumentalisation pour verchiement et surtout avec interdiction de communiquer sur les processus mis en place et sur les résultats obtenus. A ce jour la Mutualité Sociale Agricole utilise la Comptabilité Universelle® comme révélateur de la valeur de ses actions sociétales diverses, qui sont globalement de la prévention en matière de santé morale, mentale et physique de ses ouailles (six millions d'assujettis) Il s'ensuit une monétarisation expérimentale, légitimée par le recours à des délibérations mixtes, citoyennes et à dire d'experts. Les travaux comptables du professeur Jacques Richard (émérite de Paris Dauphine) se marient très bien avec la Comptabilité Universelle qui traite principalement des externalités (charges et produits, comptes de résultats) puisqu'ils mettent l'accent sur la nécessité absolue de préserver les capitaux (bilans humains et naturels) Changer les représentations des décideurs microéconomiques que sont les chefs d'entreprise, en utilisant la comptabilité comme cheval de Troie pour élargir la modélisation économique aux réalités des cinq champs de la soutenabilité, voilà un projet éminemment politique, à bas bruit pour le moment mais qui sera disponible sur étagère dès que cet univers entrepreneurial aura pris conscience (sans doute dans l'urgence) de ce que sa vision est extrêmement myope et décolorée. De plus le formalisme de la comptabilité d'entreprise peut être appliqué dans le chef des territoires pour en décrire les ressources, les emplois qui en sont faits, les externalités qui découlent des inactions et celles qui découlent des actions. Enfin, le format de la comptabilité nationale pourra ultimement être étendu aux cinq champs soutenables après que la sélection darwinienne des indicateurs utilisés dans les secteurs économiques et dans les filières, aura élaboré par essai et erreur un corpus (thésaurus) d'indicateurs. Voir à ce propos les deux Thésaurus de Bercy, 1 et 2, élaborés sous la houlette de l'observatoire des actifs immatériels, qui sont assez inspirants pour cette perspective de comptabilité nationale. Ce projet politique de comptabilisation élargie à la réalité subjective des citoyens, est inspiré notamment des travaux du FAIR que l'auteur fréquente assidûment depuis sa fondation en 2007. Il débouche sur des changements écologiques en matière d'allocations de ressources financières, de recherche de profits de toutes natures et non plus exclusivement financiers, et sur des révélations de valeurs qui sont non seulement des anticipations d'impacts économiques diffus, mais aussi et c'est proprement révolutionnaire, sur des valeurs intrinsèques totalement déconnectées du jeu de l'économie et qui concrétisent le caractère sacré de certaines petites choses, genre la vie humaine, la liberté de circulation et autres respects des genres et des diversités.

Institut de la monétarisation

Plus concrètement, l'auteur a lancé en 2013 l'association des amis de la monétarisation qui préfigure l'Institut éponyme, et dont l'ambition immédiate est de fournir une méthodologie clés en mains pour élargir la base de profitabilité des projets de la conversion écologique, en révélant la valeur des externalités les plus archétypales engendrées par ces projets vertueux. Voir en annexe une contribution récente au colloque « Réussir la transition écologique » 28 et 29 janvier 2015 à l'université de Lille. Le projet politique sous-jacent est de mobiliser les liquidités abondantes des « quantitative easing » passés (masqués mais bien réels) et à venir, en les affectant au financement de la conversion telle que pilotée dans les territoires. La généralisation de ce mécanisme reproductible commencera dès la survenance des premiers succès expérimentaux et dès leur notification aux acteurs de la conversion.

L'enjeu politique est bien de compter ce qui compte vraiment et d'affecter à ce qui compte vraiment des ressources qui sinon iraient alimenter l'hystérie du retour sur investissement à 15% par an. C'est un enjeu

Document provisoire. Ce texte fera l'objet d'une publication de la Fondation de l'Ecologie Politique

structurant pour la conversion écologique, puisqu'il façonne et son financement et son identification, sa reconnaissance, sa documentation ainsi que sa redevabilité.

Projet Perpétuel Renouveau, économie de fonctionnalité pour le vêtement

Si l'on dégage de nouvelles capacités de financement locales pour les projets de la conversion écologique, urgente et indispensable, il faut bien mettre la main à la pâte pour accoucher des projets bâtis sur les nouveaux modèles économiques qui permettront de fournir l'activité économique si nécessaire (et pas si superflue) dans le respect du découplage absolu d'avec les consommations d'énergie et de matières premières. L'économie de fonctionnalité qui dégonfle les consommations maniaques et surplombe les productions piègeantes, est un vecteur politique de reconception de notre rapport au plaisir de la possession, qui nous permet de jouir d'être et de nous défaire de la jouissance mortifère de l'avoir. Le cas de figure le plus difficile est celui de la vêtue car chacunE a du mal avec l'idée de porter des vêtements qui ne lui appartiennent pas. C'est la raison pour laquelle l'auteur travaille au projet Perpétuel Renouveau qui met à disposition des fonctionnalités multiples pour ses clients, afin de conserver la maîtrise du cycle de vie des vêtements. Ceux-ci seront en matières renouvelables locales (chanvre, lin, laine, coton bio, cuir de vache,...) et seront des pièces uniques quasi viagères.

Ce projet est politiquement orienté vers la déconstruction du rapport à la possession en faveur d'une jouissance d'acteur : coconstruction de chaque pièce unique avec unE stylistE (de chez Coopaname, dans l'ESS) et mise à jour périodique du projet que constitue ce vêtement pour cette personne.

Le succès du projet Perpétuel Renouveau, reproductible eu égard au talent des parisienNEs en matière de style vestimentaire, aboutirait à la reconception du modèle économique du vêtement, qui pour l'heure est de démesure consumériste, internationale et criminelle.

Solvant pour captage et réutilisation du CO2 des fumées industrielles

Dans le cadre de la COP21, il reste à faire avancer le recours au captage et au réemploi du CO2 conformément à la recommandation du GIEC, qui l'inscrit en deuxième position après la sobriété énergétique. L'auteur démarche activement les acteurs concernés (toutes les industries : ciment, acier, électricité par charbon, raffineries, engrais, gaz naturel, méthanation etc..) pour retourner la désastreuse position prise fallacieusement par le Centre Français de l'Energie : « Si toutes les entreprises du Global Electricity Initiative considèrent que les politiques d'adaptation sont aussi importantes que celles d'atténuation, 97% d'entre elles pensent que les consommateurs ne sont pas prêts à payer plus cher pour une électricité décarbonée » in La lettre du Centre Français de l'Energie, Janvier 2015. L'auteur est associé fondateur de la consultance Métamorphose, outils et méthodes pour la conversion écologique, il en est le consultant principal Ile de France et Bretagne. Cette consultance est le mandataire exclusif représentant la société Carbon Clean Solutions Ltd basée à Londres et qui vend un solvant (et son implémentation en rétrofit ou en plug-in OEM) nommé APBS. Ce produit permet d'extraire un CO2 chimiquement pur de toutes les fumées industrielles, et sa pénalité énergétique est moitié moindre que celle de l'état de l'art. De sorte que l'on ne consomme plus que 15% de l'énergie produite par une centrale thermique au charbon, au lieu de 30% actuellement. Ce n'est pas encore indolore mais c'est nettement plus supportable. Voir en annexe le power point de présentation de ce solvant. La problématique politique ici est de stimuler massivement la recherche et développement pour descendre en dessous de 5% de pénalité énergétique afin de faire tomber les arguments fallacieux mais bloquants. Et aussi il est très important de stimuler la R&D pour le réemploi des quantités industrielles de CO2 qui seront extraites. Les solutions actuelles ne sont pas satisfaisantes. Mettre le CO2 dans des trous est dangereux car il peut évidemment refaire surface. Mettre le CO2 dans les trous de pétrole (« enhanced oil recovery ») présente le même risque et en plus augmente les quantités de carburants fossiles mis sur le marché. Le réemploi alimentaire et pharmaceutique du CO2 ne répond pas aux quantités en cause. La solution optimale pourrait être de synthétiser les précurseurs chimiques de la fibre de carbone (polyacrylonitrile PAN) et de produire celle-ci en quantité, mais des études sont nécessaires d'une part pour la voie chimique du CO2 vers le polyacrylonitrile, et aussi pour le façonnage monodirectionnel de la polymérisation, qui est très énergivore en l'état actuel des techniques. Cette solution serait très intéressante : séquestration perpétuelle du CO2 dans de la fibre de carbone indestructible et réutilisable à l'infini, évitement de fabrication de ciment et d'acier (CO2 intensives) qui sont substituables par la fibre de carbone. Politiquement

Document provisoire. Ce texte fera l'objet d'une publication de la Fondation de l'Ecologie Politique

parlant il s'agit de créer les solutions qui pallient les émissions des diverses usines non amorties financièrement jusqu'à leur remplacement par des usines non polluantes. Naturellement ceci est à paralléliser avec l'interdiction de la mise en œuvre de toute nouvelle usine polluante, mais a-t-on, aura-t-on les moyens réglementaires internationaux d'une telle interdiction ? Quoi qu'il en soit, il est tout simplement vital et de salut public de neutraliser climatiquement le CO₂ des fumées industrielles effluentes, c'est indispensable pour rester sous la barre des 2°C, donc le solvant APBS est à ce jour le game changer qu'il faut pousser sur le devant de la scène.

Retour arrière décarbonisation de l'atmosphère

Si l'on imagine le déploiement politiquement réussi des quatre thèmes abordés : comptabilité élargie, monétisation de certaines externalités positives, adoption de l'économie de fonctionnalité par abandon du consumérisme traditionnel, captage et réemploi du CO₂ industriel, alors les conditions seront réunies pour initialiser un projet de géoingénierie douce (et approuvé par les climatologues) Il s'agit de récupérer le CO₂ océanique pour reconstituer sa capacité à capter le CO₂ aérien, et aussi regonfler ipso facto son pH. La transformation en fibre de carbone sera devenue une habitude de production du monde, et le financement de ce projet gigantesque sera garanti par la juste perception des enjeux. En effet les quantités de CO₂ anthropiques présentes dans l'atmosphère (air et sols et eaux) sont d'ores et déjà suffisantes pour bouleverser le climat, notamment au-delà de l'année 2100. Il est donc tout à fait indispensable de procéder à un « retour arrière » et ce projet politique garantira que l'épisode léthal du CO₂ anthropique n'aura pas de conséquences climatiques incontrôlables. Les techniques candidates à utiliser tant pour l'extraction que pour la transformation en fibre de carbone sont nombreuses et il faudra procéder à une sélection darwinienne sans a priori. Par exemple et à titre d'illustration, la marine américaine a mis au point un concept très intéressant de désalination couplée avec production d'hydrogène et extraction de CO₂ marin, ce qui lui permettra si tout va bien de faire fonctionner des moteurs marins inépuisables et non polluants.

Conclusion

La construction des briques de solution pour atteindre notre cible permet de dessiner les contours de la dite cible, caminando es el camino.

Les précautions innombrables auxquelles veiller pendant la définition des briques de solution, sont l'affaire de la critique politique et de la connaissance scientifique, qui progresse au même rythme que les reconceptions évoquées.

Proposer des pilotes et des maquettes bien éprouvés au feu de ces critiques et aussi validés par le marché, est une avancée importante puisqu'elle autorise l'industrialisation immédiate, conformément à la vocation des pilotes industriels.

Après Pearl Harbour la machine industrielle américaine a basculé en un mois dans la production guerrière ; tanks, chasseurs, bombardiers, destroyers, porte-avions et liberty ship ont remplacé du jour au lendemain les productions civiles.

Nous aurons sans doute un Pearl Harbour climatique, une étincelle suffisant à déclencher une mobilisation collective mondiale, parce que les impacts négatifs du dérèglement climatique sont avérés et croissants, désolants et mobilisateurs.

Il est rationnel d'anticiper et de se tenir prêt pour ce grand soir, en sachant que les actions correspondantes sont intrinsèquement utiles et qu'il n'y a pas pour de simples militants, de choix alternatif d'actions. Naturellement rien de tout cela ne s'oppose à l'action politique traditionnelle. Cette solution d'action est robuste et sans regret, son fonctionnement par aller-retours de la praxis à l'élaboration théorique est précieux et heuristique.

ANNEXE 1

APPORTER DES FINANCEMENTS ADDITIONNELS AUX PROJETS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

VEILLARD Michel AUCLAIR Patrice

Institut de la Monétarisation

Paris

veillami@wanadoo.fr

Résumé :

Les projets de la transition énergétique, constitutifs de la conversion écologique urgente et indispensable, réclament de fortes quantités de ressources financières, parce que le chantier de la transition concerne l'ensemble de notre système énergétique au sens large.

Les masses monétaires existantes sont en expansion constante en Occident, dans le cadre de politiques monétaires de « quantitative easing » appliquées pour stimuler l'activité économique : argent abondant et bon marché au service de la construction de l'offre.

Mais les rendements exigés par les investisseurs ne sont pas, eux, cohérents avec le faible coût actuel du capital, et de ce fait les décisions d'allocation persistent à exiger de forts rendements.

Une solution possible, évidemment non exclusive d'autres solutions, pour augmenter les volumes alloués à la transition, est donc d'améliorer la perception par les décideurs d'allocations de ressources financières, du niveau de rendement des projets. Les mécanismes sociétaux de révélation de valeur, seront donc utilisés pour coconstruire avec les parties intéressées (y compris les investisseurs potentiels) de nouvelles représentations des valeurs, « compter ce qui compte vraiment », et pour s'y référer afin de monétariser puis monétiser les impacts positifs des projets de la transition énergétique.

Mots clés : Impacts positifs, Additionnalité, Révélation de la valeur, Monétariser, Monétiser

APPORTER DES FINANCEMENTS ADDITIONNELS AUX PROJETS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Introduction

Document provisoire. Ce texte fera l'objet d'une publication de la Fondation de l'Ecologie Politique

La démarche de solvabilisation sera présentée en faveur de projets soutenables, avec un exposé méthodologique qui sera le socle essentiel de cette innovation financière.

Une étape ultérieure du présent programme de recherche sera entreprise après confirmation empirique du bien-fondé de la démarche de solvabilisation d'un projet unitaire. Il s'agira de s'appuyer ensuite sur cette construction initiale pour proposer une généralisation qui organisera la solvabilisation d'un portefeuille de projets au sein d'un territoire. Economie circulaire et de fonctionnalité pourraient en découler. La démarche de solvabilisation constitue un acte de marché, et les descriptions qui suivent ambitionnent une efficacité didactique en direction des acteurs économiques, qu'il s'agit de convaincre pour obtenir des missions rémunérées de mise en œuvre de la démarche.

Un projet de la transition énergétique est, de préférence, et dans la mesure du possible, requis de présenter le caractère d'additionnalité, à savoir que sans lui des bénéfices soutenables ne seront pas obtenus, et à savoir aussi qu'il est le meilleur moyen pour les obtenir, notamment au regard de l'état de l'art. Ce que l'on requiert du projet, on le requiert aussi de son financement, avec les deux mêmes conditions constructivistes. Un autre critère très important pour qualifier un projet de manière performative, concerne sa capacité à découpler, en valeur absolue et pas seulement en valeur unitaire, ses productions de valeurs d'avec la consommation de ressources naturelles, énergétiques et matérielles. Il s'agit là du respect d'une condition centrale pour légitimer la poursuite souhaitée de l'activité économique, telle qu'exprimée par la terminologie de la « croissance verte »

Ces deux fondements pratiques et solides, inspirés respectivement des concepts du Mécanisme du Développement Propre - MDP et des conclusions de Rio Plus 20, permettent de concevoir et d'examiner les impacts positifs et éventuellement négatifs qui sont à attendre de la réalisation effective d'un projet soutenable. Ce sont les parties intéressées qui apprécieront et évalueront les impacts : la délibération nécessaire sera à la fois de type citoyenne, et de type « à dire d'expert ». Aux fins d'analyse, on utilisera des outils du champ de la responsabilité sociétale des entreprises : matérialité des enjeux, tangibilité des impacts, pertinence des choix, recensement des indicateurs possibles, choix des indicateurs, choix des unités de mesure, détermination des quantifications, choix des prix, monétarisation, recherche d'acquéreurs contrepartie, monétisation par la conclusion effective de transactions de marché.

Plusieurs outils comptables innovants, produisant des états chiffrés extra-financiers, sont mis au service de la formalisation de ces efforts d'analyse : notamment la Comptabilité Universelle ® qui documente et formate les externalités, et la Comptabilité Durable du professeur Jacques Richard qui protège le capital naturel et le capital humain par la prise en compte systématique de leur dégradation. La comptabilité étant le langage vernaculaire des entreprises et des investisseurs potentiels, recourir à ce discours chiffré est un puissant moyen pour communiquer avec elles et eux. Renseigner le journal comptable, les comptes de résultat et les bilans sera diligenté avec le concours et l'accord éclairé des parties intéressées, y compris les investisseurs potentiels. Le suivi de la délivrance effective des promesses d'impacts positifs attachées au projet, sera concrétisé par le formalisme comptable et ses règles universellement acceptées de quantification périodique pour évaluation récurrente et systématique.

1 Réussir la concertation avec les parties intéressées

1.1 Pourquoi impliquer les parties prenantes ?

Document provisoire. Ce texte fera l'objet d'une publication de la Fondation de l'Ecologie Politique

Les révélations de valeur concernant les impacts attendus d'un projet, doivent idéalement obtenir le quasi consensus des acteurs économiques impliqués.

Ainsi ces valeurs auront-elles force de loi entre les participants du système productif local, ce qui permettra de créer les synergies utiles à la réalisation effective du projet.

La monétarisation de ces valeurs permettra notamment, au sein de l'administration de la collectivité territoriale concernée par le projet, de mobiliser légitimement, à bon escient, de manière argumentée et quantifiée en devise, de mobiliser donc, plusieurs lignes budgétaires correspondant à certains bienfaits de différentes natures qu'apportera le projet.

Cette monétarisation permettra également de chiffrer des contributions en nature (troc) qui pourront contribuer significativement à la réussite du projet soutenable.

Enfin, la monétisation de certains des impacts/bénéfices espérés se concrétisera par des transactions financières d'achat et vente de ces impacts.

1.2 Qu'attendre des parties intéressées ?

Leur coopération future au déroulement du projet soutenable est primordiale. Dans la pratique, l'ensemble clients-salariés-fournisseurs est très légitime pour documenter l'évaluation, la valeur et le prix des externalités positives de toutes natures.

Il leur sera proposé explicitement d'agir en faveur d'un projet soutenable, qui leur apportera des bienfaits directs ainsi que des bienfaits collectifs. Ceci adviendra avec leur aide, s'ils acceptent de participer à une évaluation monétarisée de ces bienfaits : volume, intensité, unité de mesure, indicateur, prix interne...

On demandera ensuite aux parties prenantes de cautionner ces évaluations, et plus précisément d'attester de la construction participative de ces évaluations, afin de rendre le projet soutenable, utile pour elles et pour le bien commun.

On s'attachera à identifier et décrire les critères de choix retenus pour les arbitrages finaux entre diverses conceptions de l'économie : par exemple, privilégier le court terme ou au contraire veiller à ménager l'avenir par des précautions de soutenabilité.

Le discours des parties prenantes sur ces sujets sera repris et reformulé sous une forme acceptée par les parties prenantes et recevable pour des tiers. Cette mise en forme fera foi et contribuera à convaincre des financeurs additionnels et des acheteurs éventuels de certaines externalités. Il faudra retranscrire ces entretiens et diffuser un texte contenant l'évaluation, la valeur et le prix des externalités.

Ce texte engagera la responsabilité de l'Institut de la Monétarisation et, transitivement, celle du responsable de l'entité porteuse de projet, mais pas celle des parties prenantes ni de leur porte-parole qui auront été consultés mais pas nécessairement suivis.

En dernière analyse et en dernier ressort, c'est bien le responsable du porteur de projet qui assume les montants des évaluations, valeurs et prix internes des externalités. Il aura été veillé à ce que des valeurs pivot, ou des plages réalistes de valeurs généralement acceptées, soient présentées à chacun pour éclairer et optimiser les échanges entre les parties prenantes.

Bien que ces sujets ne soient pas du ressort de décisions démocratiques, ils doivent faire l'objet d'une concertation sérieuse, attestée par des comptes-rendus d'entretien et d'arbitrage, afin que les chiffres fournis aux tiers soient crédibles et ne soient pas désavoués ultérieurement par les parties prenantes.

2 Maximiser les impacts positifs d'un projet de la transition énergétique

2.1 Pourquoi maximiser les impacts positifs d'un projet de la transition énergétique ?

Le but de cette optimisation est d'augmenter la perception de la valeur financière du projet par les investisseurs potentiels. Il est intuitivement pertinent de veiller à ce que les impacts positifs du projet soient les plus nombreux, les plus visibles et les plus utiles qu'il sera possible.

2.2 Comment maximiser les impacts positifs d'un projet de la transition énergétique ?

La technique proposée pour cette multiplication des impacts, s'appuie sur le principe de la soutenabilité forte. Le projet doit tendre à proposer des solutions, certes intégrées mais toutes également significatives, dans tous les champs du développement soutenable. La soutenabilité est réputée forte si on ne renonce à aucune solution dans aucun des champs du développement soutenable. Et ceci implique que l'on ne compense pas une insuffisance dans un domaine, par une excellence dans un autre domaine, On se contraindra donc à rechercher des solutions concrètes et substantielles pour que le projet apporte des bénéfices tangibles pour les salariés, pour le territoire, pour l'environnement, pour l'économie et pour la gouvernance. Cette obligation de recherche systématique, d'une manière un peu algorithmique, est une clé de créativité très puissante et heuristique. Le résultat de ces recherches est holiste, puisqu'il porte sur les cinq champs du développement soutenable.

2.3 Exemple de la rénovation thermique du logement social

2.3.1 Impacts sociaux

Ce terme fait référence aux salariés et à leurs familles. D'une manière générale, pour la bonne réussite d'un projet soutenable, il est utile de convaincre l'ensemble des salariés, et par extension, l'ensemble des sous-traitants, que les retombées les concernant seront substantielles, soit donc que le projet sera gagnant-gagnant. En l'occurrence il est possible de prévoir une clause de conditionnalité dans l'appel d'offre, destinée à inciter les entreprises à embaucher et former des collaborateurs parmi les habitants des logements sociaux à rénover. Ainsi on améliorera la situation économique des habitants, ce qui constitue un impact positif pour l'emploi dans le secteur du bâtiment. Et indirectement on motivera ainsi les habitants pour qu'ils acceptent les probables changements de comportement nécessaires pour économiser l'énergie, ce qui constitue un impact positif en termes de gouvernance. Dans le même ordre d'idées, la loi prévoit que les professionnels de la rénovation thermique du bâtiment devront être certifiés Reconnu Garant de l'Environnement - RGE, ce qui implique pour les salariés et sous-traitants un impact positif qui est l'acquisition de compétences utiles et reconnues sur le marché du travail, c'est-à-dire une amélioration de leur employabilité.

2.3.2 Impacts sociétaux

Ce terme fait référence au territoire dans lequel le projet sera réalisé, et plus précisément il s'agit en l'occurrence des habitants des immeubles qui seront rénovés. En plus des recrutements évoqués, il faudra que le projet organise la sensibilisation et la formation des habitants aux nouvelles bonnes pratiques qui leur permettront de maximiser les bienfaits d'économie d'énergie et de confort de vie quotidienne, et de sortir d'une certaine précarité énergétique. Il s'agit là d'un impact économique positif, puisqu'il sécurise la réalisation effective des économies d'énergie recherchées. Par-delà cette acculturation technique, il est souvent proposé de profiter de la rénovation thermique pour mettre en place de la végétalisation horizontale (toitures et terrains environnants) et verticale (parois de toutes sortes) Cette végétalisation apporte des bénéfices d'isolation thermique et phonique, ainsi qu'une rétention d'eau et une fixation des toxiques et des gaz à effet de serre. C'est une belle série d'impacts environnementaux positifs qui viennent agrémente le dossier. Il est tout à fait possible de procéder à une végétalisation horticole qui apportera une ressource alimentaire et probablement aussi un supplément de lien social, c'est l'ambition du mouvement des Incroyables Comestibles (« Incredible Edible ») Dans ce cas nous pourrions constater des impacts économiques et des impacts sociétaux positifs.

2.3.3 Impacts environnementaux

L'isolation thermique par l'extérieur est la plus performante par rapport à l'isolation intérieure, et il est optimum de la réaliser avec des matériaux renouvelables. Par exemple : de la sciure agglomérée sous forme de ouate de cellulose, et un parement de bois ou de terre cuite. Ces matériaux renouvelables seront recherchés en local afin de minimiser les transports et leurs émissions de CO2. Ces différents points techniques correspondent à des impacts environnementaux positifs : non émission de gaz à effet de serre, non recours à des ressources non renouvelables tirées du pétrole. Cette option technique engendre également un impact économique positif du fait de la création d'une activité économique locale pour l'apport de ouate de cellulose, de parements en bois et de terre cuite.

Le recours à la combinaison gagnante pompe à chaleur et ventilation double flux élimine les consommations de carburants climatiquement polluants et non renouvelables, ce qui constitue également un impact environnemental très positif. Egalement le développement commercial de la production de ces appareils est un bienfait économique.

2.3.4 Impacts économiques

Un exemple véridique est très éclairant. Un arrondissement parisien a lancé simultanément la rénovation thermique du parc locatif social et du parc municipal (locaux techniques) La rationalisation concomitante des locaux municipaux a dégagé du foncier constructible négociable. Le cash ainsi obtenu est/sera affecté au financement de la rénovation thermique du logement social. Cet impact économique positif se retrouve aussi dans les effets d'aubaine tels que le réhaussement des immeubles locatifs pour augmenter la surface habitable et négociable sur le marché immobilier.

2.3.5 Impacts de gouvernance

Il est proposé que le porteur du projet soutenable s'astreigne ex ante, chemin faisant et ex-post, à organiser la reproductibilité et aussi la propagation de son fonctionnement innovant. Le bénéfice de gouvernance qui sera obtenu, résidera dans la capitalisation de marché sur les bonnes pratiques ainsi mises à la disposition de la collectivité.

3 Comment révéler méthodiquement la valeur d'un impact ?

Voici le cheminement proposé.

- Repérer l'externalité et l'identifier et lui donner sa signification, travail collectif idéalement de bout en bout avec les parties prenantes, comme tout le processus ;
- qualifier l'externalité :
 - positive,
 - négative,
 - diminution de négative,
 - voire éventuellement, et pour exhaustivité, diminution de positive ;
- choisir une mesure, physique si possible (=indicateur) ;
- choisir une unité de mesure, physique si possible ;
- choisir une quantité qui sera réputée être la quantité observée ;
- choisir un prix qui sera la représentation interne de la valeur accordée à l'externalité (la monnaie sert à représenter/étalonner, et à deux autres fonctions non utilisées à ce stade : échanger et thésauriser)
- calculer : prix unitaire * quantité ;
- enregistrer proforma à la manière comptable, dans un compte de charge de l'exercice (si externalité négative) ou dans un compte de produit de l'exercice (si externalité positive)
- avec comme pièce justificative la partie correspondante du compte rendu des discussions avec les parties prenantes et l'arbitrage du patron de l'entité porteuse du projet ;
- construire un bilan d'ouverture en s'appuyant sur le passé supposé (exercices comptables précédents) de l'externalité sous revue ;
- basculer le solde du compte de résultat dans le résultat au bilan de clôture ;
- doter des amortissements voire des provisions pour entretenir proforma les différents capitaux (sociaux, sociétaux, environnementaux, économiques et de gouvernance) qui ont été mobilisés pour faire fonctionner la machine économique au service du projet soutenable ;
- négocier de gré à gré avec un Acheteur potentiel pour aboutir à un prix de marché et à une transaction financière ;
- négocier avec un Financeur (additionnel) potentiel en s'appuyant sur la négociation précédente.

Conclusion : Monétarisation et Monétisation

Le bénéfice opérationnel de ces efforts, est la complétude du tour de table financier, laquelle donne le feu vert pour lancer le projet de transition énergétique.

Le bénéfice méthodologique est double.

Il réside dans l'extension des méthodes de gestion classiques, au champ de la soutenabilité.

Et aussi, il comporte l'insertion de la soutenabilité dans les processus de gestion classiques.

Ainsi, les règles comptables de base sont appliquées à des champs nouveaux : social, sociétal, environnemental, économique et gouvernance. Les mécanismes comptables ont été perfectionnés en six siècles de pratique pour certifier les valeurs et garantir les résultats « arithmétiques ». C'est un outil très puissant et éprouvé, qu'il faut mettre au service des changements indispensables (soutenabilité forte, nouveaux modèles économiques, découplage absolu des consommations de ressources d'avec l'activité économique).

Il porte mécaniquement des exigences (partie double, balances, écritures d'inventaire) qu'il est fructueux (productif) d'imposer aux nouveaux modèles économiques afin d'assurer leur compatibilité avec l'existant. La proposition de l'Institut de la Monétarisation est de construire de manière ad hoc un complément proforma au rapport RSE, susceptible d'être annexé au rapport RSE principal, le cas échéant, et qui documente le projet soutenable avec une présentation comptable et des chiffrages qui donnent du sens et permettent les ajustements de pilotage.

Ainsi, on préfigure un bouleversement du mode de préparation des comptes: ce n'est plus l'affaire des seuls professionnels du chiffre, c'est l'œuvre commune du pilote de l'entité porteuse du projet, de l'Institut de la Monétarisation et des parties prenantes. L'établissement des comptes « étendus » du projet soutenable devient l'objet concret et partagé des discussions entre le responsable de l'entité qui porte le projet soutenable et les parties prenantes (y compris les Acheteurs et les Financeurs) Parler comptes et chiffres aboutit à partager des valeurs, et l'on construit et entretient ainsi le socle de la coopération pour piloter ensemble le projet soutenable.

Bibliographie

VEILLARD M., de SAINT FRONT J., de SAINT FRONT P., SCHOUN G., 2012, *Manifeste pour une comptabilité universelle*, L'Harmattan , 130 p

RICHARD J., 2012, *Comptabilité et développement durable*, Economica, 253p

Document provisoire. Ce texte fera l'objet d'une publication de la Fondation de l'Ecologie Politique